

Déclaration de S.E. M. Xavier Bettel
Premier Ministre du Luxembourg

71^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York, le 23 septembre 2016

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la Présidence de la 71^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je saisis l'occasion pour remercier votre prédécesseur qui a fait un travail remarquable pour moderniser et rendre plus transparents toute une série de processus, y compris celui menant à la sélection des futurs Secréétaires généraux de notre Organisation.

Je voudrais ici saluer l'engagement exemplaire de notre Secrétaire général Ban Ki-moon, alors que son mandat, sa décennie au service de notre Organisation touche à sa fin. Il voit juste quand il nous rappelle ce qui est à la fois un fait et un impératif, je cite : « nous sommes la première génération capable d'éradiquer la pauvreté sur terre et la dernière à pouvoir agir pour éviter les pires conséquences d'un monde en réchauffement ».

Il y a un an, presque jour pour jour, dans cette même salle, nous adoptions le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Aujourd'hui, le mot d'ordre est à la mise en œuvre de ce programme ambitieux et universel. Nous devons maintenir l'élan de 2015.

Je salue donc le choix de placer le débat général de notre Assemblée sous le thème « Les objectifs de développement durable : force universelle de transformation du monde ». Il s'agit bien d'œuvrer à transformer le monde afin que nul ne soit laissé pour compte, afin que tous puissent partager les fruits d'un développement durable, juste et équitable. L'année 2015 a également été marquée par l'adoption de l'Accord de Paris, pour lequel le Luxembourg s'est fortement engagé pendant sa Présidence du Conseil de l'Union européenne.

L'heure est venue à présent de s'atteler à la mise en œuvre de ses accords internationaux et de traduire les engagements que nous avons pris en actions porteuses de changements durables aussi bien au niveau national qu'international. Il est de notre responsabilité de tracer une voie durable pour les générations futures.

Le Luxembourg travaille activement à la mise en place des 17 objectifs de développement durable et fera partie des Etats qui ratifieront l'Accord de Paris d'ici la fin de cette année.

Notre démarche devra être inclusive, impliquer les diverses parties prenantes et veiller à la cohérence de nos politiques, en particulier pour le développement, en assurant un équilibre entre les piliers économique, environnemental et social.

Nous devons investir dans l'éducation, dans les soins de santé. Il nous faut combattre les inégalités sociales, assurer un travail décent pour tous ou encore œuvrer à la mise en place de systèmes de protection sociale robustes.

Mon pays figure parmi les 7 pays qui consacrent au moins 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement et ceci depuis l'an 2000. L'aide publique au développement a un rôle important à jouer en tant que telle mais aussi pour mobiliser d'autres sources de financement. Face à la baisse relative des moyens financiers en matière de développement et d'action humanitaire, l'élargissement de la base des donateurs n'a jamais été plus urgent.

Le premier Sommet humanitaire mondial, auquel j'ai eu l'honneur de prendre part en mai dernier à Istanbul, a permis de réaffirmer les principes qui gouvernent l'action humanitaire : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, et l'indépendance. En tant que signataire du « Grand Bargain », le Luxembourg s'efforce d'augmenter la prévisibilité et l'efficacité de ses contributions humanitaires à travers des accords pluriannuels. Nous comptons aussi renforcer la localisation de l'aide en attribuant 5% des financements directement à des organisations locales d'ici 2020.

Partager, donner, aider, ne sont pas des mots populaires chez bon nombre de mes électeurs actuellement. Mais sommes-nous conscients de la chance que nous avons ? Alors que certains parents se demandent si le dîner sera chaud ou froid, dans certains autres pays, la question est : quand est-ce que je pourrai donner à manger à mes enfants ?

Monsieur le Président,

La réunion de haut niveau du début de cette semaine nous l'a rappelé, le défi posé par les mouvements massifs de réfugiés et de migrants des derniers mois et des dernières années ne peut être relevé qu'à l'échelle globale.

Au second semestre de l'année dernière, mon pays a exercé la Présidence du Conseil de l'Union européenne. La migration a été, hélas pourrait-on dire, au centre de cette Présidence. Pour ma part, j'ai tiré quelques leçons de cette expérience.

Au niveau européen, la solidarité et le partage du fardeau sont aussi indispensables à une politique de migration crédible que le sont le contrôle des frontières ou le respect des règles de Dublin.

Il faut distinguer clairement entre réfugiés qui ont besoin de protection et migrants économiques irréguliers. S'agissant des réfugiés en besoin de protection internationale, la plupart d'entre eux ont dû fuir des situations de guerre, parfois, comme en Syrie, au travers d'exodes massifs. Le rôle de notre Organisation, les Nations Unies, est ici primordial dans la prévention des conflits, le rétablissement et le maintien de la paix et dans la responsabilité de protéger les populations civiles.

Une partie importante de la migration vers les pays européens est économique. L'on ne peut traiter par le mépris ceux qui, pour eux-mêmes, ou pour les leurs, engagent souvent un long et dangereux périple. Il n'en reste pas moins que l'on ne peut pas non plus tous les accueillir. Il y va, et nous le savons très clairement aujourd'hui, de l'acceptation de nos opinions. Le populisme se nourrit aussi du sentiment que les choses ne sont pas contrôlées.

Certains en profitent pour faire des amalgames leur fonds de commerce. Quand j'entends, cette semaine encore, un candidat affirmer qu'un réfugié peut être un terroriste, je condamne de la manière la plus ferme de tels propos.

J'estime qu'il faut garder ouvertes les voies de la migration légale. Non seulement les pays développés, notamment en Europe, en ont besoin, mais il serait illusoire et dangereux de prétendre décréter la fin de toute migration. La migration peut constituer une chance pour tous lorsqu'elle est maîtrisée.

Il faut, enfin, offrir des perspectives de développement suffisantes pour éviter les mouvements désordonnés. L'approche choisie lors du Sommet Europe-Afrique de la Valette l'année dernière, me paraît la bonne. L'Europe s'y est engagée à renforcer l'assistance à ses partenaires africains dans la mesure d'une coopération accrue en matière de contrôle des flux migratoires et des frontières. Dans l'esprit de mon pays, il s'agit là d'un effort additionnel et non pas d'une remise en question des modèles de coopération et d'assistance existants.

Mais où en est-on après la Valette ? Les réunions permettent le dialogue, mais le respect des engagements et l'action sont indispensables. Je pense que la réunion de haut niveau du 19 septembre aura servi à traiter toutes ces problématiques à l'échelle qui est la leur, à savoir celle, globale, de notre Organisation. Les déplacements des populations affectent toutes les régions du monde et affectent aussi les pays qui connaissent des situations déjà précaires pour leurs propres populations.

Comme la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants nous y invite, nous participerons activement aux travaux en vue de l'adoption, en 2018, d'un pacte mondial sur les réfugiés et d'un pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Conflits armés, prolifération d'armes, absence de développement, extrémisme violent, radicalisation et terrorisme, menaces posées par le changement climatique, mauvaise gouvernance, violation des droits de l'homme, continuent de dominer l'actualité.

Des attaques terroristes ont secoué le Moyen-Orient et l'Afrique, l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie. Les effets du changement climatique se manifestent à travers des phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes affectant de manière disproportionnée les Etats et les populations les plus faibles, créant des tensions et des troubles et poussant les populations à migrer vers des cieux qu'ils espèrent plus cléments. Des conflits armés se perpétuent ou risquent d'éclater, mettant en péril la survie de milliers de civils. Ils les exposent à la violence, y compris sexuelle, et menacent leurs droits les plus élémentaires.

Monsieur le Président,

Le continent africain reste particulièrement vulnérable aux défis et chocs externes et internes. Je ne veux pas faire ici l'inventaire des crises qui se perpétuent ou qui menacent de s'aggraver. Je veux, *a contrario* d'une lecture pessimiste de l'actualité, vous faire part de ma foi dans le potentiel de développement remarquable de l'Afrique. Je suis persuadé qu'ensemble nous pouvons agir pour que la paix puisse devenir une réalité au Soudan du Sud, en Somalie, en Libye ou encore en République centrafricaine. Il revient aux parties à ces conflits d'impulser leur règlement, de réduire ainsi les souffrances des populations et de jeter les bases du développement durable. La communauté internationale est prête à accompagner et à appuyer les efforts en vue du rétablissement et de la consolidation de la paix.

L'Afrique dispose d'atouts formidables dont le premier est le vivier de talents extraordinaires que représente sa jeunesse. Il importe de mettre l'accent sur la formation, la santé et la création d'emplois, dans le cadre de politiques nationales de développement inclusives qui permettent d'exploiter le potentiel des ressources humaines et naturelles de l'Afrique. Ces politiques doivent avoir pour objectif de réduire la pauvreté et les inégalités, de réduire la vulnérabilité aux chocs et de créer *in fine* des perspectives de développement et d'épanouissement pour les populations.

L'Afrique est un continent dont le Luxembourg se sent proche, du fait aussi des liens étroits tissés depuis de nombreuses années dans le cadre de notre politique de coopération au développement. Ce partenariat s'inscrit dans la durée et se définit avec nos pays partenaires africains pour correspondre à leurs besoins. De plus en plus, il est doté d'une dimension économique qui complète des efforts jusqu'alors davantage concentrés sur les secteurs sociaux.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies reste le lieu de prédilection pour élaborer les réponses de la communauté internationale aux crises et défis multidimensionnels auxquels notre planète fait face.

Tel est le cas en matière de développement durable. C'est également le cas en matière de lutte contre le terrorisme où la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies a mis en place le cadre politique pour lutter contre ce fléau dans le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles. Nous saluons, dans ce contexte, le Plan d'action du Secrétaire général pour prévenir l'extrémisme violent.

Nous devons tous aussi ouvrir les yeux à certains jeunes qui, hier, n'avaient pas d'histoires, et demain veulent se battre contre leurs propres familles. Au nom de quoi ? D'une religion ? Non, au contraire. La religion musulmane est bafouée et maltraitée. Ils tuent leurs propres frères et sœurs. Nous devons condamner ces comportements. Aucune religion n'appelle à une telle barbarie. Il importe de rappeler à ces jeunes qu'aucune récompense ne les attend. Ils ne font que nuire à leur propre religion.

L'ONU joue aussi un rôle vital pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Un rôle particulier est dévolu en la matière au Conseil de sécurité. Trop souvent hélas, l'ONU agit trop tard, lorsqu'une crise a déjà éclaté. Nous souscrivons entièrement aux efforts visant à prévenir des conflits ou éviter la résurgence des conflits.

Le Luxembourg soutient résolument l'initiative « Les Droits humains avant tout » du Secrétaire général. Les violations massives des droits de l'homme sont souvent les premiers signes d'une crise qui est en train de dégénérer. Nous participons activement, depuis sa création en 2005, aux travaux de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies et nous soutenons le Fonds de consolidation de la paix. L'accompagnement politique et le soutien financier fournis par ces instruments ont souvent été essentiels pour éviter la rechute de pays sortant de conflits et pour contribuer à la consolidation de la paix.

L'adoption, cette année, par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des résolutions identiques consacrées à la pérennisation de la paix représente un changement de paradigme. Elles mettent la prévention des conflits au cœur de l'action de l'ONU, en ligne avec la Charte des Nations Unies, qui met en exergue la nécessité de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix.

Le Luxembourg souscrit pleinement à l'objectif de passer d'une approche de consolidation de la paix après les conflits à une approche de pérennisation de la paix. Ceci inclut des activités visant à prévenir la survenance d'un conflit, sa poursuite et sa réapparition, à en traiter les causes profondes et à réaliser la réconciliation nationale en vue de la reconstruction et du développement. Une telle approche, résolument politique, intègre les trois piliers de l'action de l'ONU : les droits de l'homme,

la paix et la sécurité et le développement. Elle est inclusive et marquée par l'appropriation nationale des efforts de pérennisation de la paix, dans le respect de l'expression de toutes les composantes de la société et avec le soutien durable de la communauté internationale.

Il importe désormais de traduire ces engagements dans les faits. Vous pouvez compter sur l'engagement du Luxembourg en la matière.

Monsieur le Président,

S'il est un conflit qui devrait nous amener à redoubler d'efforts en termes de prévention, c'est le conflit en Syrie.

Ce conflit est à la source du mouvement sans précédent de réfugiés vers les pays voisins, la Jordanie, le Liban et la Turquie en première ligne, l'Europe, et au-delà. Cette situation n'est pas tenable. Nous devons tout faire pour gérer cette crise au mieux, dans le respect du droit international, en accueillant et en protégeant les réfugiés. Et nous devons tout faire pour aider à mettre un terme à la guerre atroce qui détruit la Syrie et déstabilise la région tout entière.

Depuis plus de cinq ans, la Syrie souffre le martyre, du fait de la répression brutale et des atrocités commises par le régime du Président Assad, et du fait des crimes abominables commis par Daech et les autres groupes terroristes qui sévissent dans le pays, en tirant profit de l'économie de guerre et d'appuis extérieurs.

Le bilan est effroyable. L'ONU estime que le conflit a fait bien plus de 300.000 victimes, parmi elles des dizaines de milliers d'enfants. Une génération entière d'enfants a été exposée aux violences et à la mort, une génération privée de ses libertés fondamentales, de protection et d'éducation. Les bombardements aériens aveugles et les largages de barils d'explosifs, l'utilisation de l'arme chimique, les violences et les violations du droit international continuent sans relâche. Les sièges se poursuivent. Le déni d'assistance et les obstacles à l'aide humanitaire se perpétuent. Les convois humanitaires sont délibérément pris pour cible. Je saisis cette occasion de renouveler notre appel aux parties, en particulier aux autorités syriennes, de garantir un accès rapide, sûr et sans entrave de l'ONU et des organismes humanitaires dans l'ensemble de la Syrie.

Même la guerre a des règles. Tant que la guerre dure, nous devons exiger et assurer le respect de ces règles, le respect du droit international humanitaire.

Les responsables des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en Syrie, quels qu'ils soient, doivent être traduits en justice, y compris devant la Cour pénale internationale.

Je salue les efforts répétés des Etats-Unis et de la Russie, qui ont débouché sur un nouvel accord de cessation des hostilités, entré en vigueur il y a 10 jours. Cet accord fragile, dénoncé par l'armée

syrienne, puis mis à mal par l'attaque inacceptable d'un convoi humanitaire, le 19 septembre, doit être restauré et scrupuleusement observé.

La solution au conflit en Syrie passe par une transition politique, qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, en ligne avec le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 et la résolution 2254 du Conseil de sécurité. Le rôle de l'ONU sera déterminant pour faciliter les négociations entre Syriens en vue de cette transition politique qui devra inclure toutes les composantes de la société syrienne.

J'ai participé le 4 février de cette année avec notre Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la Conférence de Londres intitulée « Soutenir la Syrie et la région ». Nous tiendrons l'engagement que nous y avons pris de consacrer 37,5 millions d'euros entre 2016 et 2020 pour aider les victimes du conflit en Syrie et dans les pays voisins, en mettant l'accent sur l'éducation des enfants, en particulier en soutenant le programme « No Lost Generation » de l'UNICEF.

Monsieur le Président,

Je reviens d'une visite en Israël et en Palestine.

Si le conflit syrien fait la une des médias, le conflit israélo-palestinien continue d'être un puissant élément de déstabilisation du Moyen-Orient. C'est un catalyseur de frustrations et de haine dont se servent sans vergogne les mouvements terroristes de la région. Nous ne pouvons pas nous résigner à ce que ce conflit perdure.

La solution à deux Etats reste la seule voie possible pour régler durablement le conflit israélo-palestinien. Les paramètres de cette solution sont connus, avec notamment les frontières de 1967 et Jérusalem comme capitale de deux Etats.

Lors de ma récente visite, j'ai encouragé les responsables israéliens et palestiniens à renouer un dialogue direct. Si rien ne bouge, la communauté internationale doit jouer son rôle. Nous soutenons ainsi les initiatives comme celle de la France d'organiser une conférence internationale pour aider les parties à reprendre les négociations en vue d'aboutir à la solution à deux Etats. Nous continuons de croire qu'il faut élargir le format de négociation, en y associant davantage les pays arabes et les pays européens, réactiver le rôle du Conseil de sécurité et fixer un délai raisonnable pour l'aboutissement des négociations.

Israël a le droit de vivre en paix et en sécurité. Les Palestiniens ont le droit d'avoir un Etat souverain, indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable. Les deux vont de pair. Il n'y a pas d'alternative à la coexistence, dans la paix et la sécurité. Il importe d'arrêter de parler l'un sur l'autre et de parler l'un à l'autre.

Monsieur le Président,

La diplomatie peut résoudre les problèmes les épineux. J'en veux pour preuve la solution globale à la question du nucléaire iranien qui a été trouvée l'année dernière. A cet égard, il nous faut rester vigilant sur l'application du Plan d'action global commun.

Cependant, les efforts de non-prolifération nucléaire continuent d'être mis à mal par la République populaire démocratique de Corée. Les multiples tirs de missiles balistiques et le récent essai nucléaire nord-coréens sont en flagrante violation des obligations internationales qui sont imposées au pays par les résolutions du Conseil de sécurité. Cette escalade dans la provocation n'est pas acceptable. Au-delà des mesures que le Conseil de sécurité sera amené à prendre, la raison impose la reprise des pourparlers à six en vue d'aboutir à la dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans tous les domaines que je viens d'évoquer, nous reconnaissons aux Nations Unies un rôle déterminant. Pays fondateur de l'ONU, le Luxembourg a basé sa politique étrangère sur une participation active à la coopération multilatérale, un multilatéralisme fondé sur le respect du droit international et sur la coopération entre Etats souverains et égaux.

C'est notre engagement pour un multilatéralisme fort et efficace, avec les Nations Unies en son cœur, qui nous a animés au cours du premier mandat historique du Luxembourg au Conseil de sécurité, en 2013-2014. C'est ce même engagement qui a motivé la décision de mon Gouvernement de poser la candidature du Luxembourg au Conseil de sécurité pour un nouveau mandat de deux ans, en 2031-2032. Cette candidature illustre la volonté du Luxembourg de continuer de se mettre au service des Nations Unies en tant que membre solidaire et responsable de la communauté internationale, qui s'engage pour les buts et principes définis par la Charte des Nations Unies.

Je quitterai New York cette semaine avec une lueur d'espoir. Les nombreuses interventions dans cette salle montrent qu'un dialogue est possible. Il en va de notre crédibilité. Le monde attend des actions et non des discours. Au travail !

Je vous remercie.